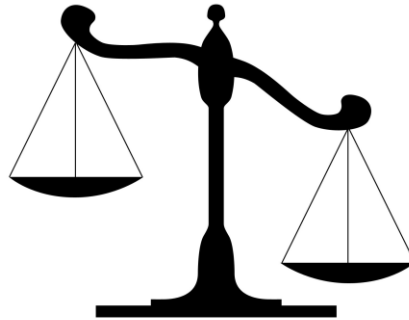


Chapitre 11 : Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?



Introduction :

Dans toutes les sociétés, les ressources rares comme la richesse, le savoir, le pouvoir, etc. sont réparties de façon inégale. La mise en place de politiques en faveur d'une plus grande justice sociale suppose avant toute chose de définir clairement ce qui est accepté par tous comme une répartition juste. Dans une démocratie, les individus perçoivent comme juste une répartition fondée sur les principes d'égalité et de mérite. La notion d'égalité est d'ailleurs très présente dans le débat public en France (salaire des footballeurs, avantages en nature des hommes politiques...) Pourtant ces principes recouvrent plusieurs dimensions parfois contradictoires. Quelles sont les inégalités perçues comme injustes ? Lesquelles faut-il chercher à réduire ? Comment lutter contre ces inégalités ?

Objectifs d'apprentissage :

Connaître les grandes tendances d'évolution des inégalités économiques depuis le début du XXe siècle	
Comprendre que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif	
Savoir interpréter les principaux outils de mesure des inégalités, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique (corrélation de revenu parents-enfants).	
Comprendre que les différentes formes d'égalité (égalité des droits, des chances ou des situations) permettent de définir ce qui est considéré comme juste selon différentes conceptions de la justice sociale (notamment l'utilitarisme, le libertarisme, l'égalitarisme libéral, l'égalitarisme strict).	
Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement	
Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations)	

Pour commencer :

Vous aidez vos parents à réaliser un gâteau. Lors du partage de ce dernier en famille, plusieurs logiques de partage s'expriment :

- a) Vous demandez une part plus importante que celle de vos frères et/ou sœurs car vous avez contribué à la réalisation du gâteau.
- b) Votre sœur, qui n'a pas déjeuné, a très faim et réclame une double part.
- c) Vos parents proposent de diviser le gâteau de sorte que chacun d'entre vous reçoive une part identique.
- d) On coupe le gâteau en parts inégales et on tire au sort.
- e) Les adultes ont une part plus importante que les enfants.
- f) Les garçons ont une part plus importante que les filles.

Questions :

Quel partage vous semble le plus juste ?

Quel principe sous-tend chaque choix de partage ?

Faire questions P 292

Il existe une pluralité de critères qui permettent de définir ce qu'est une société juste.

À la recherche de la justice sociale

1) Comment ont évolué les inégalités économiques ?

A) L'évolution des inégalités économiques au cours du XXe siècle en France (doc 2, 3 et 4 P 295)

Les inégalités économiques regroupent les inégalités de patrimoine et les inégalités de revenu.

Rapport inter-déciles :

Avant d'étudier toute distribution de salaires, de patrimoine, de niveaux de vie, etc., il est utile de l'ordonner de manière croissante. On appelle décile les valeurs qui partagent cette distribution en dix parts égales d'une population. Ainsi, pour une distribution de revenus, le 1er décile, généralement noté D1, est le revenu tel que 10 % de la population gagne moins. De manière similaire, le 9ème décile, ou D9, est le revenu tel que 10 % de la population gagne plus. Enfin, le 5ème décile, ou D5, correspond à la médiane de cette série.

Le **niveau de vie** est calculé comme le rapport entre le revenu disponible, à savoir comme l'ensemble des revenus du ménage, amputés des impôts et cotisations sociales, et la taille du ménage.

Entre 1970 et 1990 en France, les inégalités de niveau de vie ont diminué fortement puisque le rapport inter-déciles de niveau de vie est passé de 4,6 à 3,3. Alors qu'en 1970, le niveau de vie des 10 % les plus riches était **au moins** 4,6 fois supérieur au niveau de vie des 10 % les plus pauvres, il ne l'est plus que 3,3 fois en 1990. De 1990 à 2017, les inégalités de niveau de vie se maintiennent : le rapport inter-déciles de niveau de vie oscille entre 3,3 et 3,6. Ainsi, en 2000, le niveau de vie des 10 % les plus riches est au moins 3,5 fois supérieur au niveau de vie des 10 % les plus pauvres.

Cet indicateur ne montre pas une forte croissance des inégalités en France car entre 1970 et 2017.

Courbe de Lorenz :

Cette courbe associe, à chaque décile de population, la part que représentent ses revenus ou son patrimoine. Elle permet ainsi de représenter graphiquement la répartition, plus ou moins égalitaire, des richesses au sein d'une population donnée. Graphiquement, la diagonale représente la situation parfaitement égalitaire, et plus la courbe de Lorenz est éloignée de la diagonale, plus les inégalités sont fortes.

Exercice 3 P 295 :

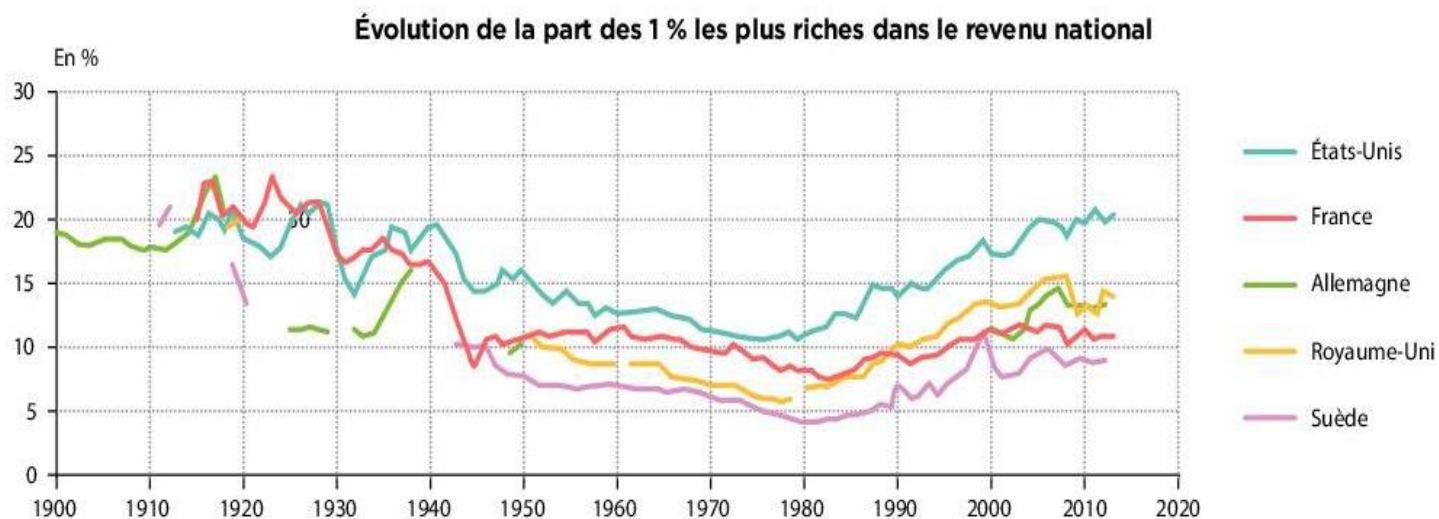
Le point A indique que les 50 % les plus pauvres en termes de niveau de vie possédaient 30 % du revenu total en France en 2017. Ainsi, en France, en 2017, les 50 % les plus riches en termes de niveau de vie disposaient de 70 % du revenu total. Le point B indique que les 50 % les plus pauvres possédaient 9 % environ du patrimoine total au début de 2018, donc que les 50 % les plus riches possédaient 91 % du patrimoine total. Le point C indique que les 90 % les plus pauvres possédaient 55 % environ du patrimoine total au début de 2018, donc que les 10 % les plus riches en possédaient 45 % (100 – 55).

2. a) Vrai, b) Faux. 25 % du patrimoine total étaient détenus par les 70 % les plus pauvres. Les 70 % les plus riches détenaient 98 % du patrimoine total, c) Faux. En 2017, les 10 % les plus riches recevaient plus de 25 % du revenu total. d) Vrai.

La courbe de Lorenz du patrimoine est située sous la courbe de Lorenz du niveau de vie. Ainsi, la courbe de Lorenz du patrimoine est plus éloignée de la droite d'équirépartition que ne l'est la courbe de Lorenz du niveau de vie. On peut donc en conclure que les inégalités de patrimoine sont plus importantes que les inégalités de niveau de vie : la distribution des patrimoines est par conséquent plus inégalitaire que celle des niveaux de vie.

B) Une situation moins inégalitaire en France ?

Document : évolution de la part des 1% les plus riches dans le revenu national de 1900 à nos jours



1. Revenus avant impôts.

Lecture : En 2014, aux États-Unis, les 1 % les plus riches ont perçu 20,2 % de l'ensemble des revenus du pays.

Source : « Un siècle d'inégalités de revenus : les super-riches regagnent le terrain perdu », Observatoire des inégalités, octobre 2018.

Questions :

1. Quelle part du revenu national le 1% le plus riche percevait-t-il aux Etats-Unis en 1970 et en 2010.
2. Montrez que l'on retrouve une évolution globalement similaire dans les pays représentés.
3. Comparer les données pour la France et les Etats-Unis.

Top 1 % :

Si on regarde depuis 1950, on remarque que les pentes des droites sont relativement similaires même si elles n'ont pas la même origine. La part du 1 % le plus riche dans le revenu national a baissé jusqu'aux années 1980 (elle passe de 16 à 12 % aux États-Unis, de 7 à 4 % en Suède, de 11 à 8 % en France) avant de connaître une remontée jusqu'à la fin de la période (cette même part représente en 2013 21 % du revenu national aux États-Unis, 9 % en Suède et 11 % en France).

Les variations sont plus importantes aux États-Unis et les inégalités plus fortes (la part du top 1 % américain dans le revenu national est toujours supérieure à celle française).

Si on choisit comme indicateur le « top 1 % », on observe une diminution des inégalités de revenu depuis le début du XXe siècle jusque dans les années 1980, puis une augmentation ensuite. Les différents pays développés suivent cette évolution, même si la remontée des inégalités est plus accentuée dans certains pays comme les États-Unis.

Complétez le tableau suivant :

	Définition	Intérêts	Limites
Rapport interdécile	Rapport interdécile : rapport du 9e décile au 1er décile (D9/D1) : 10 % des ménages les plus aisés comparé au 10 % des ménages les plus modestes.	Mesure les inégalités économiques relatifs entre les deux extrêmes de la distribution	Ne dit rien des inégalités des autres déciles et à l'intérieur de D1 et/ou D9
Courbe de Lorenz	Courbe de Lorenz Représentation graphique des inégalités économiques (à partir des ressources économiques en fonction des ménages classés en déciles)	Permet ainsi de représenter graphiquement la répartition des richesses au sein d'une population donnée (apporte des informations sur qui détient quoi). On peut comparer la courbe des inégalités de revenu à celle du patrimoine. On peut la comparer par rapport à différents pays.	Ne pas permettre de saisir les rapports sociaux à l'intérieur de la population étudiée. Ne donne pas d'indication quant au niveau des revenus
Coefficient de Gini	Calcul de l'espace entre la droite d'équi-répartition et la courbe de Lorenz. Il varie de 0, quand l'égalité est totale (c'est-à-dire que tous les revenus sont	Permet de mesurer facilement l'importance des inégalités de revenu ou de patrimoine	Ne prend pas en compte la répartition des revenus : des courbes de Lorenz différentes peuvent correspondre à un même indice de Gini.

	égaux), à 1 quand l'inégalité est maximale.		
Top 1 %	Top 1 % Désigne les 1 % les plus riches (le dernier centile de la population)	Plus précis dans le niveau des inégalités.	Ne dit rien des inégalités en dessous des 1 % des plus riches.

2) les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif

A) Des inégalités qui se transmettent des parents aux enfants ?

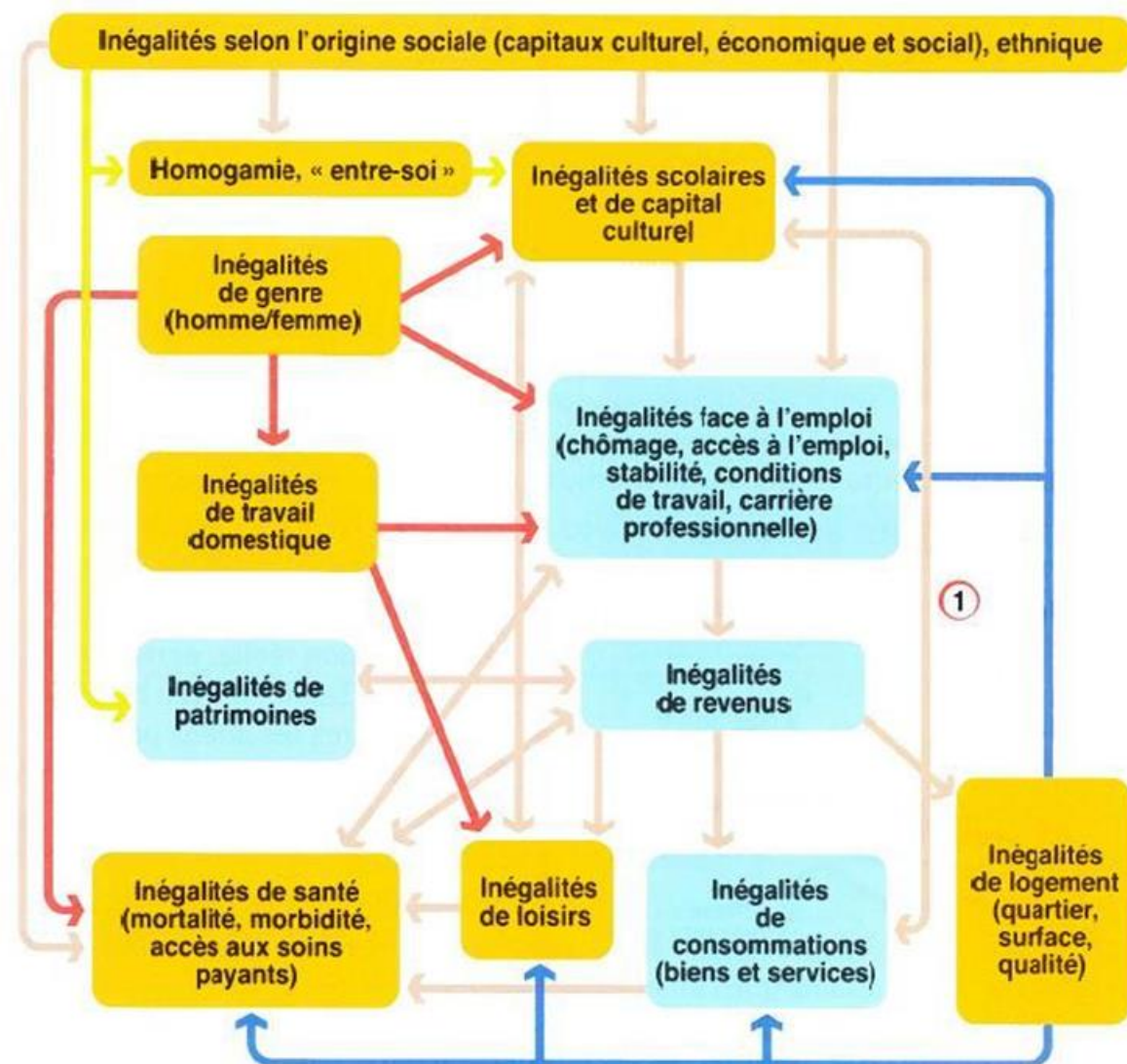
La courbe de Gatsby permet d'établir une relation positive entre le niveau d'inégalités de revenus et la corrélation de revenu parents-enfants. En effet, dans un pays, plus les inégalités de revenus sont fortes, plus le revenu des enfants est déterminé par celui des parents, et plus la mobilité économique/sociale intergénérationnelle est faible.

Par exemple, aux États-Unis, les inégalités de revenus de la génération des parents sont fortes car le coefficient de Gini est de 0,375, or quand les revenus des parents sont 100 % supérieurs à ceux d'autres parents, alors les revenus des enfants sont en moyenne 55 % plus élevés que ceux des autres enfants. Ainsi, plus le coefficient de Gini est élevé, plus les revenus des enfants sont corrélés à ceux des parents, ce qui signifie que la mobilité sociale est faible. De même, au Mexique, où les inégalités économiques sont très élevées avec un coefficient de Gini supérieur à 0,42, la corrélation de revenu parents-enfants est importante : quand les revenus des parents sont 100 % supérieurs alors le revenu des enfants est en moyenne 50 % plus élevé.

En France, le coefficient de Gini des revenus de la génération des parents est d'environ 0,32 et l'élasticité intergénérationnelle des revenus est de 36 % (0,36) environ. Cela signifie que quand les revenus du père sont 1 % plus élevés, ceux du fils seront, en moyenne, 0,36 % plus élevés, ou que lorsqu'un père gagne deux fois plus qu'un autre (+100 %), statistiquement son fils va gagner en moyenne 36 % de plus que l'autre fils.

Seuls trois pays (la Finlande, le Danemark et la Belgique) ont une forte mobilité économique intergénérationnelle puisque l'influence du revenu des parents sur ceux des enfants y est faible (inférieure à 20 %).

B) Des inégalités économiques et sociales qui présentent un caractère multiforme et cumulatif (Doc 4 P 297)



Les inégalités entre enfants sont **multiformes** et **cumulatives**.

Dès l'enfance, les inégalités économiques peuvent engendrer des inégalités sociales. En effet, les enfants dont le niveau de vie est inférieur au premier quartile connaissent davantage de mauvaises conditions de logement qui les désavantagent dans leur scolarité. Par exemple, les enfants issus des familles pauvres ont des conditions de logement peu confortables, voire insalubres. De plus, le fait de partager leur chambre avec un ou plusieurs frères et sœurs augmente le risque de redoublement.

Les inégalités sociales dans l'enfance peuvent provoquer des inégalités économiques à l'âge adulte. En effet, de meilleures conditions de vie dans l'enfance facilitent la réussite scolaire et l'accès à un niveau de diplôme élevé, condition nécessaire pour obtenir un emploi bien rémunéré, source d'un niveau de vie satisfaisant. Par exemple, les enfants ayant des conditions d'habitat confortables ont accès à des écoles avec un entre-soi élevé, favorisant leur capital culturel élevé par l'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur valorisés sur le marché du travail. Ainsi, ils accèdent plus facilement à des emplois aux salaires élevés qui leur garantissent des niveaux de vie au-dessus de la moyenne.

Pour aller plus loin :

Émission de Louise Tourret, Être et savoir, France Culture, Série « [La fabrique des inégalités : évolutions, contradictions, paradoxes](#) », 10 épisodes (5 sont disponibles sur le site de France Culture).

3) Quelles conceptions de la justice sociale sous-tendent les politiques publiques ?

A) Les différentes conceptions de l'égalité (Doc 2 P 298)

Égalité des droits : situation dans laquelle ce qui est légalement possible pour un individu doit l'être pour tous les autres. Tous les citoyens sont donc soumis aux mêmes lois.

Égalité des chances : Les individus ont les mêmes opportunités de réussir indépendamment de leurs caractéristiques (âge, sexe, nationalité...) ou origine sociale (âge, sexe, nationalité...). Exemple : la réussite scolaire dépendait fortement de l'origine sociale

Égalité des situations (conditions, positions, réelle) : situation dans laquelle les individus disposent d'un même accès effectif à une ressource socialement valorisée.

L'égalité des droits ne suffit pas à garantir l'égalité des chances car elle ne prend pas en compte les inégalités économiques et sociales rencontrées par les individus qui les placent dans des situations où ils n'ont pas les mêmes chances de réussir.

La méritocratie est critiquée car la notion de mérite est difficilement objectivable. Par exemple, les enfants de cadres réussissent mieux à l'école que les enfants d'ouvriers ; pour autant, est-ce dû à leur mérite, leur talent, leurs efforts personnels ou aux conditions économiques, sociales et culturelles dont ils bénéficient ?

Égalité des droits	Égalité des chances	Égalité des situations
a) droit de propriété b) obligation de scolarité jusqu'à 16 ans c) liberté de réunion e) droit de vote des femmes	d) école gratuite et obligatoire f) obligation pour chaque ville d'avoir 25 % de logements sociaux h) zones d'éducation prioritaire j) loi en faveur de la parité hommes-femmes en politique k) anonymisation des noms des élèves dans Parcoursup	g) aides au logement i) lois favorables à l'égalité professionnelle entre femmes et hommes (à travail égal, salaire égal)

B) Les différentes conceptions de la justice sociale

L'utilitarisme :

Regarder la vidéo suivante puis répondre aux questions : [Qui DOIT gagner la coupe du monde ? FOOTBALL & UTILITARISME](#)

1. Sur quels principes repose la justice sociale selon l'approche utilitariste
2. Qui doit gagner la prochaine coupe du monde de football selon cette approche ?
3. Quels problèmes pourraient exister dans une société reposant uniquement sur ces principes ?

Pour l'utilitarisme, la société juste est celle dans laquelle la somme des utilités (ou bien-être) de chacun de ceux qui la constituent est la plus élevée possible. La meilleure situation possible est

atteinte lorsqu'il est impossible d'ajouter une satisfaction à un individu sans réduire la satisfaction d'un autre individu. Dans ce cadre, la justice sociale est indépendante du degré d'inégalité et la réduction de la pauvreté n'est un objectif que lorsqu'elle permet d'augmenter la satisfaction globale (maximiser le bien-être collectif). Le bien-être de chaque individu compte autant.

Limites :

- Si la souffrance d'un individu participe de l'utilité collective alors il est légitime pour les utilitaristes de le faire souffrir (exemple : la torture d'un prisonnier). L'utilitarisme peut donc entraîner le sacrifice d'une minorité si le bonheur d'un plus grand nombre s'en trouve augmenté.
- Il est difficile de quantifier des souffrances et des plaisirs différents (exemple : minimiser les coûts monétaires peut entraîner des conséquences graves en termes de vie humaine).

Le libertarisme :

Document :

Conception	Libertarisme ou libertarianisme
Objectif	Chacun a un droit légitime aux biens qui se trouvent en sa possession, (Robert Nozick, <i>État et Utopie</i> , 1974).
Principe	<ul style="list-style-type: none"> – Le but du gouvernement n'est pas de maximiser le bien-être social, mais de maintenir un cadre permettant aux individus de poursuivre leurs propres fins (liberté de marché). – Une distribution juste découle nécessairement des échanges libres entre individus.
Intérêt	<ul style="list-style-type: none"> – Les biens sont des propriétés privées et permettent à chaque propriétaire d'utiliser ou de transférer ses titres de propriété selon sa volonté. – La défense des libertés économiques et des libertés individuelles et la condamnation de l'impérialisme.
Implications	<ul style="list-style-type: none"> – Projette la logique du marché sur tous les aspects du vivre-ensemble, et pas seulement sur la sphère économique. – Lutte systématique contre l'intervention de l'État et donc contre toute politique de justice sociale.

DOC FONDAMENTAL



Questions :

1. Proposez une définition du libertarisme
2. Quel type d'égalité domine dans cette approche ?
3. Donner un exemple de politique économique libertariste.

Pour le libertarisme, une société juste est une société qui respecte les libertés individuelles et les droits de propriété. Le seul rôle de l'État est de garantir cette liberté et les droits de propriété.

Il faut donc défendre la liberté à condition bien entendu qu'elle n'empiète pas sur cette même liberté des autres. L'égalité des droits (surtout de propriété) domine cette conception de la justice.

Pour le libertarisme, dans une société où les positions sont inégales, il est légitime de souhaiter que la distribution de ces positions ne se fasse pas de façon arbitraire mais sur la seule base des mérites individuels. L'égalité des chances est alors garantie par la liberté individuelle.

L'égalitarisme strict :

Document :

L'égalitarisme strict vise l'égalité dans l'absolu. Il préfère donc une organisation qui assurerait l'égalité de tous les membres (dans le domaine de l'éducation, on se situera au niveau des résultats), même si cela conduit à ce que le niveau moyen soit moins élevé que dans un autre type d'organisation. Il se distingue en cela de l'utilitarisme et de la théorie de la justice de Rawls, qui acceptent tous deux certaines inégalités.

Nathanaël Friant, *Égalité, équité et justice en éducation*, Entornos, Universidad Surcolombiana, 2013. <https://halshs.archives-ouvertes.fr>

NOTION

L'égalitarisme strict est une doctrine qui préfère une égalité totale des ressources entre individus d'une même société.

Questions :

1. À quel courant de pensée ou penseur vous fait penser l'égalitarisme strict ?
2. Quelles sont les mesures que doivent prendre une société qui vise à l'égalitarisme strict ? Quels problèmes de telles mesures risquent-elles de poser ?

L'égalitarisme strict considère que l'égalité des droits et l'égalité des chances ne sont pas suffisantes pour atteindre une société juste ; il faut viser l'égalité des situations.

Pour Marx, une société juste serait en effet une société dans laquelle l'exploitation serait abolie et dans laquelle chacun pourrait puiser dans la richesse commune en fonction de ses besoins.

Limite : Ne prend pas en compte la différence de mérite personnel

L'égalitarisme libérale : (Doc 2 p 300)

Pour J. Rawls pour définir les principes d'une société juste, les individus ne doivent pas être influencés par leurs conditions de vie, il faut donc les placer dans un **voile d'ignorance** (les individus ne connaissent ni leur position sociale ni leurs talents).

Exemple : les riches vont refuser davantage d'impôts sur la fortune et inversement.

Placés dans cette situation les individus peuvent donner objectivement les principes d'une société juste. Selon Rawls, la liberté est le premier principe sur lequel tout le monde s'accordera. Elle doit être égale pour tous (notamment les libertés de base comme liberté politiques, économique...).

Les inégalités sont acceptables si :

- Elles respectent le principe d'égalité des chances.
- Elles améliorent la situation des plus démunis (principe de différence car tout le monde peut se retrouver potentiellement dans cette position).

Exemples :

1 : Politiques de discriminations positives.

2 : Si les profits des entreprises permettent de financer des investissements ou de rémunérer des apporteurs de capitaux, ce qui génère de l'activité économique qui peut bénéficier aux plus démunis,

cette situation est acceptable car les inégalités de revenus qui proviennent du partage de la valeur ajoutée avec une part destinée au profit peuvent donc bénéficier aux plus démunis.

Pour John Rawls **une société juste doit être équitable et non égalitaire.**

L'égalitarisme libéral s'incarne dans la figure et l'œuvre du philosophe John Rawls (1971). Selon lui, la justice est « la première vertu des institutions sociales ». Pour l'égalitarisme libéral, une société juste est une société dans laquelle les biens premiers sociaux sont répartis de manière équitable entre ses membres, compte tenu du fait que ceux-ci sont inégalement dotés en biens premiers naturels. Rawls distingue trois types de biens premiers sociaux :

1 les libertés fondamentales (libertés politiques, liberté de pensée et d'expression, liberté de la personne et propriété de soi) ;

2 l'accès aux diverses positions sociales ;

3 et les avantages socio-économiques attachés à ces positions (revenu/richeesse, pouvoir, « bases sociales du respect de soi », loisir).

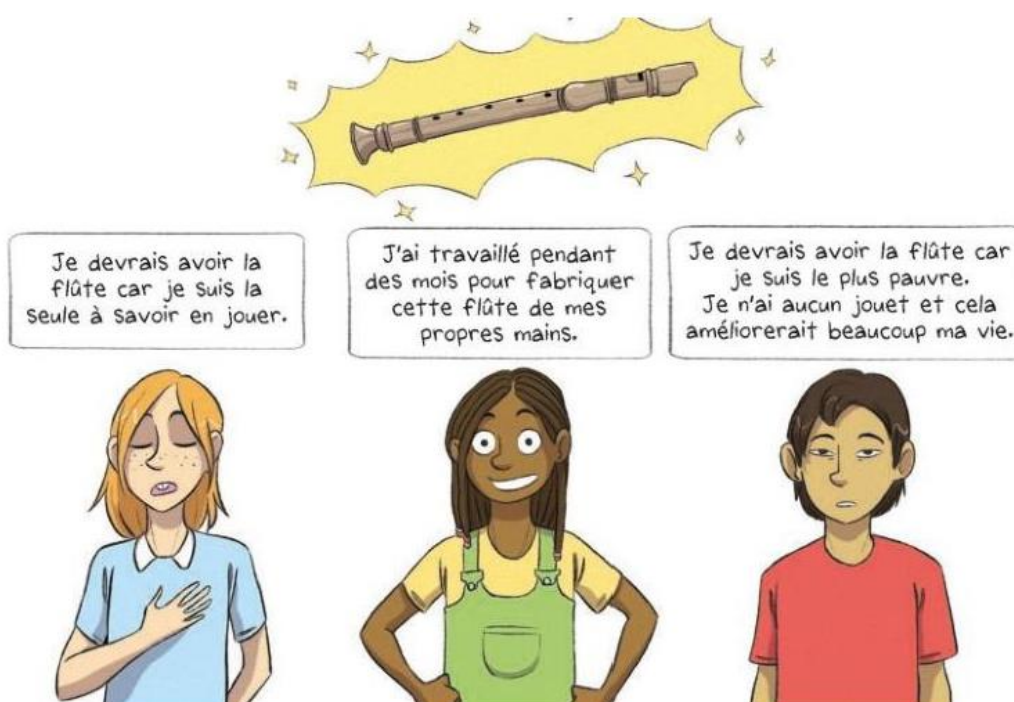
L'attribution équitable des biens premiers sociaux impose le respect de trois principes essentiels et hiérarchisés :

1 égale liberté (les libertés fondamentales sont garanties à chaque individu au niveau le plus élevé possible compatible avec les mêmes libertés pour tous) ;

2 égalité équitable des chances (à talent donné, les individus doivent disposer d'une égale possibilité d'accès aux fonctions et positions sociales désirées) ;

3 le principe de différence (les avantages socio-économiques attachés aux positions sociales doivent être distribués en vue de procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société).

Exercice :



Type de justice	Utilitarisme	Libertarisme	Égalitarisme strict	Égalitarisme libéral
Critère(s) de justice	Maximisation du plaisir de la collectivité	Liberté individuelle	Égalité des positions	Égalité devant la liberté et maximisation de la situation des plus défavorisés
Forme de société idéale	Société où l'on est très attentif au niveau de satisfaction de chacun et où l'on cherche à le maximiser	Société où l'État intervient au minimum, seulement pour protéger la propriété privée	Égalitaire avec un État très interventionniste pour corriger les inégalités	Société avec des pouvoirs publics qui veillent à l'égalité des chances
Type de politique pouvant la favoriser	Enquêtes de satisfaction auprès des usagers des services publics	Dérégulation des marchés	Impôt progressif très fort	Politiques de « discriminations positives »

4) Comment les pouvoirs publics peuvent-ils agir en faveur de la justice sociale ?

A) Par la fiscalité, la protection sociale et la fourniture de services collectifs (Doc 1 et 2 p 302)

la redistribution réduit les inégalités de revenus en France :

En effet, elle permet de diminuer le revenu mensuel moyen des 10 % les plus aisés tandis qu'elle triple le montant du revenu mensuel moyen des 10 % les plus modestes. Ainsi, l'écart relatif de revenus (ou échelle des revenus) en France en 2018 est divisé par 4 : passant de 22,2 avant redistribution à 5,6 après redistribution. Le revenu mensuel moyen des 10 % les plus riches après redistribution n'est alors plus « que » 5,6 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes.

En France en 2018 le revenu mensuel moyen de D1 avant redistribution : 243 € Revenu mensuel moyen de D1 après redistribution : 843 € $843/243 = 3,5$

Le revenu mensuel moyen d'une personne seule appartenant aux 10 % les plus modestes après redistribution est 3,5 fois supérieur à son revenu avant redistribution. $(843 - 243)/243 = 2,47 = +247\%$ En France en 2018, après redistribution, le revenu moyen des 10 % les plus modestes est de 247 % plus élevé qu'avant redistribution.

Le revenu mensuel moyen avant redistribution d'une personne seule appartenant aux 10 % les plus aisés est 22,2 fois supérieur à celui d'une personne seule du premier décile, c'est-à-dire appartenant aux 10 % les plus modestes. Après redistribution, le revenu mensuel moyen d'un individu du dernier décile (les 10 % les plus aisés) n'est plus « que » 5,6 fois supérieur à celui d'un individu du premier décile (les 10 % les plus modestes).

La redistribution des revenus consiste en transferts sociaux visant à réduire les inégalités de revenus entre les individus.

- Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales). Par exemple les impôts progressifs par lesquels plus le revenu augmente et plus le taux marginal de l'impôt progresse, Les contributions sociales (CSG et CRDS) intègrent les revenus du capital et pas seulement les revenus du travail, contribuent également à réduire les inégalités.
- Les prestations sociales versées aux ménages. Certaines prestations sont réservées aux ménages aux revenus les plus faibles : aides au logement, RSA, minimum vieillesse, etc

Les services publics collectifs gratuits ou quasi gratuits (éducation, santé, logement...) ont également un caractère redistributif puisqu'ils permettent de réduire les inégalités d'accès à ces services entre riches et pauvres.

Par exemple l'école gratuite constitue un service collectif accessible à tous indépendamment du niveau de revenu des familles. En effet, l'usage de l'école et la satisfaction que ce service procure ne sont pas soumis à la fixation d'un prix qui empêcherait les catégories les plus modestes d'y accéder. Par exemple, si l'éducation était un service marchand fourni par des entreprises privées, l'accès serait inégal voire impossible pour les enfants des familles les plus pauvres et la satisfaction retirée du service d'éducation serait également inégale (les services de meilleure qualité seraient proposés à un prix plus élevé).

Enfin l'égalité de l'équipement des territoires permet de réduire les inégalités de situations car elle permet à chacun d'accéder aux mêmes services (soins, culture, enseignement) peu importe son lieu de vie.

B) Par des mesures de lutte contre les discriminations (Doc 4 P 303)

Une discrimination est une inégalité de traitement entraînant des désavantages en raison d'une caractéristique sociale, ethnique, sexuelle, religieuse, etc. Dans une logique d'égalité des chances, l'action des pouvoirs publics vise désormais de plus en plus à lutter contre les discriminations, afin d'assurer à tous les mêmes droits et les mêmes chances de réussite.

Exemple : En France depuis 2018 existe un quota de bacheliers boursiers dans l'enseignement supérieur leur garantissant des places. Cet avantage se justifie pour compenser une inégalité de conditions en permettant un meilleur accès des enfants issus des milieux modestes à l'enseignement supérieur. Ainsi, cette mesure vise à rétablir l'égalité des chances entre candidats bacheliers.

On peut également illustrer la diversité des mesures de discrimination positive par l'obligation pour les entreprises de plus de 20 salariés d'embaucher un quota d'au moins 6 % de travailleurs handicapés, et d'autres dispositifs légaux comme les lois pour l'égalité salariale, ou bien encore les lois pour la parité en politique.

5) Les limites de l'intervention des pouvoirs publics

A) Les contraintes de financement (Doc 2 P 304)

Entre 1959 et 2017 en France, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB a plus que doublé (15 % du PIB en 1959 contre 33,7 % du PIB en 2017).

La part des dépenses de protection sociale liées à la vieillesse-survie (les retraites) a plus que triplé et la part des dépenses de protection sociale de santé a doublé.

Les dépenses des pouvoirs publics doivent être financées. Si elles sont financées par une augmentation de l'impôt, elles réduisent la demande et l'épargne des agents économiques. Elles peuvent aussi être financées par l'emprunt, mais dans ce cas elles risquent d'accroître la dette publique.

B) Un déficit de légitimité associé à un risque d'effets pervers (Doc 3 et 4 P 305)

En France il existe une **crise de légitimité** du système de la protection sociale avec un faible consentement à l'impôt. Par exemple, en 2016, 46 % des personnes interrogées affirment que lorsqu'elles paient des impôts, elles n'ont pas du tout ou plutôt pas le sentiment de faire un acte citoyen. De plus, 74 % des personnes enquêtées ont le sentiment qu'elles contribuent plus qu'elles ne bénéficient du système.

Le système de protection sociale peut également avoir des effets pervers avec une faible incitation à travailler et un effet limité sur la pauvreté.

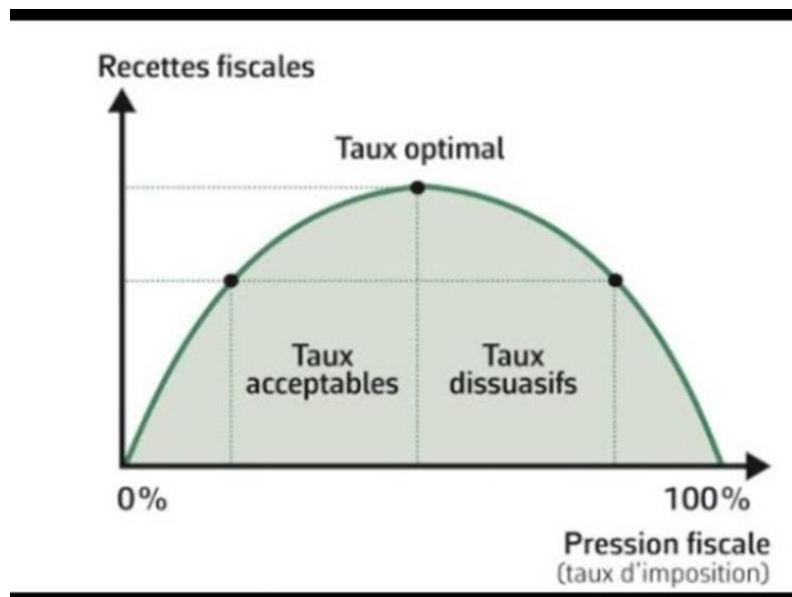
Exemple : la différence entre une personne qui travaille à mi-temps au SMIC et un inactif au RSA est faible. Les individus peuvent faire un calcul coût-avantage qui les maintiendrait dans l'assistanat. Cette logique peut également s'appliquer aux allocations chômage ce qui peut créer de trappe à pauvreté.

Ce sont des situations dans lesquelles la reprise d'un emploi faiblement rémunéré par un allocataire d'un minimum social conduit à une stabilité voire une baisse du niveau de vie, de telle sorte que celui-ci pourrait « préférer » demeurer dans le dispositif d'assistance. Ces revenus sociaux peuvent ainsi désinciter l'individu à fournir les efforts pour occuper un emploi salarié normal et l'inciter à rester dans une situation de pauvreté, d'exclusion et d'assistance. Ils auraient un effet contre-productif.

C'est dans un objectif d'incitation au retour à l'emploi qu'a été créée le RSA qui permet de cumuler une partie du revenu minimum avec un revenu d'activité dans le cas d'une reprise d'une activité professionnelle. En effet, la reprise d'une activité professionnelle engendre des dépenses supplémentaires (de transport, de garde d'enfants) qui peuvent décourager la reprise d'activité.

Mais le retour à l'emploi ne repose pas uniquement sur un calcul économique coût-avantage. Les individus bénéficient également, grâce à l'emploi, d'un statut social. En effet, exercer un emploi permet de se sentir utile, de retrouver une « dignité », de s'intégrer à des relations professionnelles et d'être membre d'un collectif.

Courbe de Laffer vidéo : baisser le taux d'imposition permettrait-il à l'Etat de gagner plus ?



Questions :

1. À l'aide du graphique expliquez pourquoi « trop d'impôt tue l'impôt » ?
2. Pourquoi les recettes fiscales diminuent au-delà d'un certain seuil ?
3. Quelles sont les indicateurs qui permettent de voir si le taux optimal d'imposition est dépassé ?

La courbe popularisée par Laffer à la fin des années 1970 montre que « trop d'impôt tue l'impôt ». En effet, un taux de prélèvements obligatoires trop important dissuaderait les entreprises de produire et les individus de travailler ou de mettre en place des stratégies pour échapper aux impôts. On pourrait y lire le taux d'imposition optimal, celui qui permet de maximiser les recettes fiscales. Mais cette courbe ne repose au départ sur aucune donnée empirique, elle ne fait que traduire en image les effets désincitatifs des impôts sur l'offre de travail.

On peut identifier trois indicateurs qui permettraient de déterminer ce miraculeux seuil : l'exil fiscal, le recours de plus en plus fréquent au travail au noir et l'augmentation des demandes de délai de paiement ou des demandes gracieuses face à un impôt trop élevé.

Document : La résistance à l'impôt

Alexis Spire souligne que l'impôt est un levier essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques. [...] Il a toujours trois fonctions : apporter des ressources à l'État, redistribuer les richesses produites pour réduire ainsi les inégalités, enfin, agir sur les comportements, notamment en matière d'écologie. Mais le consentement à l'impôt est différent selon les groupes sociaux, qu'ils soient salariés ou non. Tandis que les classes populaires vivent l'impôt comme un symbole d'injustice, les classes moyennes l'acceptent en fonction de la proximité qu'elles ont avec l'État. Elles ont d'ailleurs la possibilité de bénéficier de niches fiscales au fur et à mesure que leur niveau de vie s'élève. Quant aux classes supérieures, elles parviennent, selon l'auteur, à « domestiquer » la contrainte. Les professions indépendantes [...] estiment la fiscalité injuste à leur égard et d'un poids excessif. Les résistances à l'impôt se manifestent par des stratégies à la fois individuelles et collectives [...]. Il conclut en interrogeant la légitimité de l'État pour les millions de gens qui constatent qu'il y a deux poids, deux mesures dans les dernières lois de finance et qui voient, dans les territoires ruraux, la présence de l'État diminuer fortement. Le niveau des prélèvements obligatoires demeure à un niveau élevé alors que l'État social est de moins en moins social et de moins en moins performant.

Daniel Rome, « Alexis Spire, Résistances à l'impôt, attachement à l'État », *Revue Projet*, n°367, 2018/6

NOTIONS

- L'intervention de l'État est dite « **légitime** » lorsqu'elle est approuvée par une grande partie de la population.
- Le **consentement à l'impôt** désigne le fait que les citoyens d'un pays acceptent de payer leurs impôts dans la mesure où ils considèrent ceux-ci comme justes et nécessaires.



▲ La colère des manifestants « Gilet Jaune » s'est cristallisée sur la question de la fiscalité avec le rejet de la hausse de la taxe carbone.

- 1 Analyser.** Que révèle un faible consentement à l'impôt sur la légitimité de l'État ?
- 2 Distinguer.** Distinguez le degré de consentement à l'impôt selon les groupes sociaux.
- 3 Illustrer.** Donnez un exemple de stratégie individuelle, et un exemple de stratégie collective, auxquelles les classes supérieures peuvent recourir pour réduire leur taux d'imposition.
- 4 Expliquer.** Pourquoi la disparition de certains services publics dans les campagnes peut-elle avoir des effets sur la légitimité de l'État dans ces territoires ?

Les classes populaires ont un faible consentement à l'impôt qu'elles trouvent injuste ; les classes moyennes acceptent l'impôt et arrivent à composer avec. Pour les classes supérieures, l'impôt est une contrainte dont elles arrivent à s'accommoder par des stratégies fiscales.

Dans les campagnes, les individus paient des impôts mais ne voient pas d'exemples concrets d'initiatives que ces impôts peuvent mettre en place car il y a de moins en moins de services publics de proximité.

Le faible consentement à l'impôt révèle une défiance vis-à-vis de la légitimité de l'État qui est remise en cause (pourquoi payer des impôts si on ne reconnaît pas l'action mise en place par ses impôts comme légitime ?).

Stratégie individuelle peut être l'optimisation fiscale par l'utilisation de niche fiscale.

Stratégie collective peut être une stratégie de lobbying auprès des gouvernements.